RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT CANTON DE LODÈVE

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

-----

### EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2025

numéro CC 250925 16

L'an deux mille-vingt cing, le vingt cing septembre,

Le Conseil communautaire, dûment convoqué le dix neuf septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de mer	nbres
en exercice	59
présents	37
exprimés	47
vote	
pour	47
contre	0
abstention	0

### Présents :

Martine BAÏSSET, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Sonia ROMERO, Jean Michel BRAL, Jean TRINQUIER, Jérôme CLARISSAC, Daniel FABRE, Luc BEVILACQUA, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, David BOSC, Monique GALEOTE, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Damien ALIBERT, Isabelle PEDROS, Claude LAATEB, Damien ROUQUETTE, Christophe ROMO, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Félicien VENOT, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Françoise OLIVIER, Bernard JAHNICH, Pierre-Paul BOUSQUET, Sandrine TONON, Philippe BERLENDIS, Éric OLLIER, Isabelle PERIGAULT, Delphine BENOIT, Daniel VALETTE.

### Absents avec pouvoirs:

Jean-Paul PAILHOUX à Jean-Luc REQUI, Bernard GOUJON à Valérie ROUVEIROL, Ali BENAMEUR à Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER à Jean-Marc SAUVIER, Nathalie SYZ à Ludovic CROS, Magali STADLER à Claude LAATEB, Joana SINEGRE à Damien ROUQUETTE, Jean-Christophe COUVELARD à Bernard JAHNICH, Sophie PRADEL à Pierre-Paul BOUSQUET, Michel DRUENE à Daniel VALETTE.

### Absents :

Joëlle GOUDAL, Michel COMBES, Véronique VANEL, Alain VIALA, Fadilha BENAMMAR KOLY, Izia GOURMELON, Fatiha ENNADIFI, David DRUART, Ahmed KASSOUH, Christian RICARDO, Clément THERY, Chantal BASCOUL.

### OBJET : Décision modificative n°1 du budget annexe "Extension ZAE Les Rocailles"

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et en particulier l'article L 2313-1,

**VU** la délibération n°CC\_241212\_29 du Conseil communautaire du 12 décembre 2024 adoptant le budget primitif de l'année 2025 du budget annexe Extension ZAE Les Rocailles.

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de procéder à l'ajustement des crédits par décision modificative n°1, comme résumé à l'article 1 de la présente délibération et dont la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition, au préalable de la séance, à l'accueil de la Communauté de communes ainsi que par voie dématérialisée sur le lien drive du dossier du Conseil,

### Ouï l'exposé de David BOSC et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- ARTICLE 1 : ADOPTE la décision modificative n°1 du budget annexe Extension Les Rocailles de l'année 2025 retranscrite dans la maquette budgétaire correspondante, et résumée comme suit :

section de fonctionnement dépenses :	
section de fonctionnement recettes :	
section d'investissement dépenses :	+200 000 euros

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un reccurs pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Téléreccurs citoyens » accessible par le site internet www.telereccurs.fr.

040 – opérations d'ordre de transfert	entre sections :	+200 0	00 euros
section d'investissement recettes	:	+200 00	00 euros
16 – emprunts et dettes assimilées :		+ 200 0	00 euros

- ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- ARTICLE 3 : DIT que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture 034-200017341-20250925-CC\_250925\_16-DE Date de télétransmission : 26/09/25 Date de publication : 01/10/2025 Date de notification aux tiers : Moyen de notifications aux tiers : Le vingt cinq septembre deux mille vingt-cinq Le Président, Jean-Luc REQUI

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

### COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20001734100153

POSTE COMPTABLE: SCG COEUR D'HERAULT

M. 57

### Décision modificative 1 (3) Voté par nature

**BUDGET: EXTENSION ZAE LES ROCAILLES (4)** 

### **ANNEE 2025**

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

<sup>(4)</sup> Indiquer le budget concemé : budget principal ou libellé du budget annexe.

### Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports Q B1 - Présentation des AP votées 11 B2 - Présentation des AE votées 12 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 13 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 16 D1 - Balance générale - Dépenses 18 D2 - Balance générale - Recettes 20 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 22 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 26 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 28 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 29 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 30 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 31 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 33 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 36 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 38 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet B - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	40
t a contract of a contract of the contract of	40

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un réglement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	_
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	00:00
ю	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	00:00
2	DGF / population	00:00
9	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
80	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
6	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	00:00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

<sup>(1)</sup> A renseigner seton les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1ºº janvier N.

<sup>(3)</sup> L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de Tarticle 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

du code général des impôts

<sup>(4)</sup> Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opèrer des virements de crédits de paiement de chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

Fonctionnement: 7.50%

Investissement: 7.50%

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

- A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
  - (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire;
- budgétaire par délibération N\*... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMALIONS GENERALES	-	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	5	

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	00'0	00'0	0,00 A1	A1 0,00	
Investissement	00'0	(E) 00'0	(3) 0,00 A2		
Fonctionnement	00'0	(4) 00'00	(4) 0,00 A3		

		RESTES A REALISER N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	00'0	0,00 III + IV 0,00 B1	
Investissement	00'0	III	0,00 B2 0,00
Fonctionnement	00'0	N.	0,00 B3 0,00

		RESULTAT CHMILLE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	00'0
Investissement	A2 + B2	00'0
Fonctionnement	A3 + B3	00'0

<sup>(1)</sup> Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(3)</sup> Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(4)</sup> Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire. (5) Indiquer le signe – si déficite et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

### **DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(  ) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

### **DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DICTIONNEMENT - TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	GET	=
	VUE D'ENSEMBLE		A
	•		
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	200 000,00	200 000,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	00'0	00'0
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=		
	Total de la section d'investissement (3)	200 000,00	200 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	200 000,00	200 000,00
	•	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	00'0	00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	•		"
	Total de la section de fonctionnement (4)	200 000,00	200 000,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	400 000,00	400 000,00

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, ies crédits votès correspondent aux crédits votès lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votès correspondent aux crédits votès lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice,

<sup>(2)</sup> A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise ambicipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la complabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressontissent de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

<sup>(4)</sup> Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

=	B1		Montant		00'0	00'0	00'0
			Chapitre(s)		1	020	
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	PRESENTATION DES AP VOTEES	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Libellé	TOTAL	« AP de dépenses imprévues » (2)	TOTAL GENERAL	
				Numéro			

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annuées si elles n'ont pas été engagées.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		=	
	PRESENTATION DES AE VOTEES		B2	2
	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chapitre(s)	Montant	
Numéro	Libellé	(c) and and		
	TOTAL			00'0
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022		00'0
	TOTAL GENERAL			00'0

(1) II s'agit des AE nouvelles qui sont votées fors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) Lassemblée peut voler des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT									
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL			
		1	II	nouvelles	III	IV = I + II + III			
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	204) (y compris opérations) (4)								
204	Subventions d'équipement versées (y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	compris opérations) (4) (9)								
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	affectation (y compris opérations) (4)								
	(5)								
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	(y compris opérations) (4)								
Total de	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	(BA,régie) (6)								
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	de tiers (7)								
Total de	es dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre	100 000,00		200 000,00	200 000,00	300 000,00			
041	sections (8) Opérations patrimoniales (8)	0.00		0,00	0.00	0,00			
		100 000,00		200 000,00	200 000,00	300 000,00			
Total des dépenses d'ordre d'investissement		100 000,00		200 000,00	200 000,00				
	TOTAL	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,00			
	TOTAL	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	+			
			ANA COLDE DIEVES	TION NEC TIE SEE	ORTE OU AUTIONS	0,00			
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REP	ORTE OU ANTICIPE	0,00			

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

300 000,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(5)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(6)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(8)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,00
021	Virement de la section de	0,00		0,00	0,00	0,00
	fonctionnement (10)					
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)					
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,00
-------	------------	------	------------	------------	------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 300 000,00

### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

-300 000,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<sup>(4)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(5)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(6)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(7)</sup> Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<sup>(8)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
011	Charges à caractère général (4)	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,0
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total d	es dépenses de gestion courante	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,0
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
68	Dotations aux provisions,	0,00		0,00	0,00	0,0
	dépréciations (semi-budgétaires) (4)					
Total d	es dépenses réelles de	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,0
fonctio	nnement					
000	16	0,00		0,00	0.00	0.0
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,0
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,0
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,0
	es dépenses d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,0
	TOTAL	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,0
					+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,0	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

300 000,00

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(6)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chan	Libellé	Budget de	* I I I	Propositions	Vote de	TOTAL
Chap.	Libelle	l'exercice (1)	N-1 (2) II	nouvelles	l'assemblée (3) III	IV = I + II + III
040	Autovetions de abousse (6)	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
013	Atténuations de charges (4)					
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (4)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	100 000,00		200 000,00	200 000,00	300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre de	100 000,00		200 000,00	200 000,00	300 000,00
fonctionnement						
	TOTAL	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	300 000,00
					+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0.00	

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 300 000,00

### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (7)
-300 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<sup>(4)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(6)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		200 000,00	200 000,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	200 000,00	200 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	200 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	200 000,00		200 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	200 000,00	0,00	200 000,00

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
		=
Γ	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	200 000,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57,

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables,
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2	

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	200 000,00	0,00	200 000,00

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
		+
	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
		-
Г	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	200 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		200 000,00	200 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	200 000,00	200 000,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL	
			+	
	R 002 RESUL	TAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FO	NCTIONNEMENT CUMULEES	200 0	000,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables,

<sup>(5)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(6)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

<sup>(7)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

<sup>(8)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE	re du Budget	_				=
	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	EMENT - VUE D	ENSEMBLE -	DEPENSES – AI	- DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	ET CREDITS DE	E L'EXERCICE		4
				DEPENSES	S				
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	14404	000000	-	budgétaire (3)	000000	=	cadre d'une AP	00 000	+   =
	IOIAL	00,000	00,0	00,0	200,000,00	200 000,00	00,0	200,000,007	200,000,00
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00'0	00°0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Total des opérations d'équipement (4)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total	Total des dépenses d'équipement	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
56	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Total	Total des dépenses financières	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Total	Total des dépenses réelles	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	100 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	00'0			00'0	0,00		00'0	0,00
Total	Total des dépenses d'ordre	100 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00

0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

200 000.00	sement cumulées	Fotal des dépenses d'investiss	Total des					
<del> </del>		cadre d'une AP	=		budgétaire (3)	-		
	gérées hors AP	gérées dans le			séance			
Vote)	dépenses	dépenses			les AP lors de la			
(RAR N-1+	information,	information,	l'assemblée	nouvelles	l'assemblée sur		l'exercice (1)	
TOTAL	Pour	Pour	Vote de	Propositions	Vote de	RAR N-1 (2)	Budget de	Chapitre

- Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des osssions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'Objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE DU BUDGET	JGET			_
Ш		SECTION D'IN	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	ENSEMBLE - RECETTES		A	_
			REC	RECETTES			
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			_		=	+ =	
$oxed{oxed}$	TOTAL	100 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
018	8 RSA Subventions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
2					200		
16		100 000,00	00'0	200 000,00	200 000,00	200 000,00	_
	165, 166 et 1688 non						
20		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
204		00'00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	(10)						
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
22		00'0	00'0	00'0	0000	00'0	
23		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
P 2	Total des recettes d'équipement	100 000,00	00'0	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
9	Dotations, fonds divers et	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
138	reserves (saut 1068) 8 Autres subventions invest.	00'00	00'0	0.00	00'0	00'0	
16	Emprunts et dettes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	166)						
18	_	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	_				,		
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
27		00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	
_	Inancieres	_		_			

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_		=	=   +
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Tota	Total des recettes financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Tota	Total des recettes réelles	100 000,00	00'0	200 000,00	200 000,00	200 000,00
021	021 Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	00'0
040		00'0		00'0	00'0	00'0
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	00'0	00'00
Tota	Total des recettes d'ordre	00'0		00'0	00'0	00'0

00'0	200 000,00
Affectation au compte 1068 (9)	Total des recettes d'investissement cumulées

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
  - (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
    - (7) Cf. definition du chaptire des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reputse des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (10) Le chaptre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chaptre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324,

			III – VOTE	DU BUDGET	<b>—</b>				=
	S	SECTION D'INVESTISSEMENT	1.1	DEPENSES	- DETAIL PAR ARTICLE	TICLE			A1
	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	100 000.00	0.00	00'0	200 000:00	200 000:00	0.00	200 000.00	200 000.00
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Total des opérations d'équipement (5)	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
Total des	Total des dépenses d'équipement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Total des	Total des dépenses financières	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
45	Opérations pour compte de tiers (6)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des d	Total des dépenses réelles	0.00	0.00	0.00	0.00	00'0	0.00	0.00	=    +
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	100 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000'00	200 000'00
	Reprise sur autofinancement antérieur	00'0			00'0	0,00		00'0	00'0
	Charges transférées (8)	100 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000'00
3351	Terrains	100 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	00'0			00'00	00'0		0,00	00'0
Total des c	Total des dépenses d'ordre	100 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chaptire des opérations d'ordre (Di 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE           Chap. / art. (1)         Budget de l'exercice (2)         RAR N-1 (3)           0.18         TOTAL         1 </th <th>EMENT</th> <th>PETAIL PAR ARTI  RAR N-1 (3)  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00</th> <th>Propositions nouvelles 200 00 200 00</th> <th>Vote de l'assemblée  II  200 000,00  0,00  200 000,00  200 000,00  200 000,00  0,000  0,000</th> <th>TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 200 000,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00</th>	EMENT	PETAIL PAR ARTI  RAR N-1 (3)  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00  0,00	Propositions nouvelles 200 00 200 00	Vote de l'assemblée  II  200 000,00  0,00  200 000,00  200 000,00  200 000,00  0,000  0,000	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 200 000,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00
Chap. Jart. (1)         Budget de I'exercice (2)         RAR N-1 (3)           TOTAL         100 000,00           I TOTAL         100 000,00           I Subventions d'investissement (hors 138)         0,00           Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)         100 000,00           I Emprunts en euros           I Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)         0,00           Subventions d'équipement versées (5) (11)         0,00           I Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00           I Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)         0,00           Indes recettes d'équipement         100 000,00           Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)         0,00           Autres subventions invest, non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	Budget de l'exercice (2) 100 00 100 00		Propositions nouvelles  200 000,00  200 000,00  200 000,00  200 000,00  0,00  0,00  0,00  0,00	Vote de l'assemblée  II  200 000,00  0,00  200 000,00  200 000,00  200 000,00  0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II  200 000,00  0,00  200 000,00  200 000,00  0,00  0,00
Chap. / art. (1)         Budget de l'exercice (2)         RAR N-1 (3)           TOTAL         100 000,00         1           RSA         0,00         0,00           Emprunts et dettes assimilées (hors 138)         100 000,00         0.00           1         Emprunts en euros         100 000,00         0.00           1         Emprunts en euros         0,00         0.00           1         Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)         0,00         0.00           2         Subventions d'équipement versées (5) (11)         0,00         0.00           3         Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00         0.00           4         Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00         0.00           5         Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00         0.00           6         Immobilisations reçues en affectation (5)         0.00         0.00           8         Immobilisations recurs (sauf 1068)         0.00         0.00           9         Autres subventions invest. non transf.         0.00         0.00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0.00         0.00	1'exercice (2) 1'exercice (2) 100 00 100 00 100 00		Propositions nouvelles 200 000,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00	Vote de l'assemblée    1	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II  200 000,00  200 000,00  200 000,00  0,00  0,00  0,00  0,00
TOTAL   100 000,00	100 00	00'0 00'0 00'0 00'0 00'0	200 000,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00	500 00 500 00 500 00	<b>8</b>        8 8
TOTAL         100 000,00           RSA         0,00         0,00           Subventions d'investissement (hors 138)         0,00           1         Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)         100 000,00           1         Emprunts en euros         100 000,00           1         Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)         0,00           Subventions d'équipement versées (5) (11)         0,00           Immobilisations corporelles (5)         0,00           Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)         0,00           Indes recettes d'équipement         100 000,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	100 00	00'0 00'0 00'0 00'0 00'0	200 000,00 0,00 200 000,00 200 000,00 200 000,00 0,00	200 000,00 0,00 200 000,00 200 000,00 200 000,00	200 000,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00
RSA         0.00           Subventions d'investissement (hors 138)         0.00           Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)         100 000,00           Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)         0,00           Immobilisations corporelles (5)         0,00           Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00           Indes recettes d'équipement         100 000,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	100 00	00'0 00'0 00'0 00'0 00'0	0,00 200 000,00 200 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00	0,00 0,00 200 000,00 200 000,00 0,00
Subventions d'investissement (hors 138)         0,00           1         Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)         100 000,00           1         Emprunts en euros         100 000,00           Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)         0,00           Immobilisations corporelles (5)         0,00           Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00           Immobilisations ecurs (sauf 2324) (5)         0,00           al des recettes d'équipement         100 000,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (1649, 165 et 166)         0,00	100 00	00'0	200 000,00 200 000,00 000 00,00 0,00 0,	200 000,00 200 000,00 0,00 0,00	200 000,00 200 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 000,00 00,00
100 000,00         100 000,00           100 Emprunts en euros         100 000,00           Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)         0,00           Immobilisations d'équipement versées (5) (11)         0,00           Immobilisations corporelles (5)         0,00           Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00           Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)         0,00           al des recettes d'équipement         100 000,00           Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)         0,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	100 00	00'0	200 000,00 200 000,00 0,00 0,00	200 000,00	200 000,00 200 000,00 0,00 0,00
1         Emprunts en euros         100 000,00           Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)         0,00           Subventions d'équipement versées (5) (11)         0,00           Immobilisations corporelles (5)         0,00           Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00           Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)         0,00           al des recettes d'équipement         100 000,00           Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)         0,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	100 000,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000	00'0	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)         0,00           Subventions d'équipement versées (5) (11)         0,00           Immobilisations corporelles (5)         0,00           Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00           Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)         0,00           Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)         0,00           Ades recettes d'équipement         100 000,00           Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)         0,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	00'00	00'0	00'0	00'0	00'0
Subventions d'équipement versées (5) (11)         0,00           Immobilisations corporelles (5)         0,00           Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00           Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)         0,00           Indes recettes d'équipement         100 000,00           Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)         0,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Immobilisations corporelles (5)         0,00           Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00           Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)         0,00           Indes recettes d'équipement         100 000,00           Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)         0,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	00'00	00'0	00'0		00 0
Immobilisations reçues en affectation (5)         0,00           Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)         0,00           al des recettes d'équipement         100 000,00           Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)         0,00           Autres subventions invest, non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	0,00	00'0		00'0	8,5
Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)   0,00     Ides recettes d'équipement   100 000,00     Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)   0,00     Autres subventions invest. non transf.   0,00     Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)   0,00	00'00 100 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
al des recettes d'équipement         100 000,00           Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)         0,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	100 000,00		00'0	00'0	00'0
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)         0,00           Autres subventions invest. non transf.         0,00           Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)         0,00	00'0	00'0	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Autres subventions invest. non transf. 0,00 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166) 0,00		00'0	00'0	00'0	00'0
Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) 0,00 0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26 Participations et créances rattachées 0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27 Autres immobilisations financières 0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations 0,00 0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Total des recettes financières 0,00 0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) 0,00 0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles 00,000 00,00 0	100 000,00	00'0	200 000,00	200 000,00	200 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement 0.00	00'0		00'0	00'00	00'00
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9) 0,00	00'0		00'0	00'0	0,00
041 Opérations patrimoniales (10) 0,00	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	00'0		00'0	00'0	00'0

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état l-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
  - (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
  - (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
    - (7) Cf. definition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
  - (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
    - (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comples 204 et 2324.

			III – VOTE	E DU BUDGET					=
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	EMENT - VUE D		- DEPENSES- AE NOUVELLES ET	NOUVELLES	ET CREDITS DE	CREDITS DE L'EXERCICE		В
Chap.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (2)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		l'exercice (1)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
			-	séance budgétaire (3)		=	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE	= + = =
	TOTAL	100 000,00	00'0	00'0	200 000,00	200 000,00	00'0	200 000,00	200 000,00
110	Charges à caractère général (4)	100 000,00	00'0	00'0	200 000,00	200 000,00	00'0	200 000,00	200 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
014	Atténuations de produits	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
016	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	0,00		00'0	00'0		00'0	00'0
Total de	Total des dépenses de gestion des services	100 000,00	00'0	00'0	200 000,00	200 000,00	00'0	200 000,00	200 000,00
99	Charges financières	00°0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
29	Charges spécifiques (4)	00'00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					
Total de	Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Total de	Total des dépenses réelles	100 000,00	0,00	00'0	200 000,00	200 000,00	00'0	200 000,00	200 000,00
023	Virement à la section d'investissement	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			00'00	00'00		00'0	00'0
Total de	Total des dépenses d'ordre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0

00'0

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

200 000,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifient un stock d'AE existand. (4) Hors dépenses impulées aux chapitres 016 et 017.
  - (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
    - (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

=	В
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

TOTAL  O13 Atténuations de charges (3) O16 APA  O17 RSA / Régularisations de RMI  70 Prod. services, domaine, ventes diverses 73 Impôts et taxes (sauf 731) 731 Fiscalité locale 74 Dotations et participations (3) 75 Autres produits de gestion courante (3)  Total des recettes de gestion des services 76 Produits financiers 77 Produits spécifiques (3) 78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)  Total des recettes financières  Total des recettes financières	100 000,00	_	nouvelles	=	(RAK N-1 + Vote)
al des		00'0	200 000,00	200 000,00	200 000,00
al des	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
al des	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
al des	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
al des	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
al des	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74 Dotations et participations (3) 75 Autres produits de gestion courante (3)  Total des recettes de gestion des services 76 Produits financiers 77 Produits spécifiques (3) 78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)  Total des recettes financières  Total des recettes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
75 Autres produits de gestion courante (3)  Total des recettes de gestion des services  76 Produits financiers  77 Produits spécifiques (3)  78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)  Total des recettes financières  Total des recettes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes de gestion des services  76 Produits financiers  77 Produits spécifiques (3)  78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)  Total des recettes financières  Total des recettes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
76 Produits financiers 77 Produits spécifiques (3) 78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)  Total des recettes financières  Total des recettes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
77 Produits spécifiques (3) 78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)  Total des recettes financières  Total des recettes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)  Total des recettes financières  Total des recettes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes financières  Total des recettes réelles	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
042 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	100 000,00		200 000,00	200 000'00	200 000,00
043 Opérations ordre intérieur de la section (7)	00'0		00'00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00

200 000,00	Total des recettes de fonctionnement cumulées
 00'0	R002 Résultat reporté ou anticipé (8)

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

<sup>(2)</sup> La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

<sup>(5)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(7)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(8)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

=	B1	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	200 000,00	200 000,00	200 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	200 000,00	00'0	00'0	00'0		00'0	200 000,00	00'0	0,00	00'0	00'0
		Pour information Crédits gérés hors AE	200 000,00	200 000'00	200 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	200 000,00	00'0	00'0	00'0		00'0	200 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
		Pour information Crédits gérés dans le cadre	00'0	00°0	00'0			00'0	00'0	00'0		00'0						00'0				
	ICLE	Vote de l'assemblée	200 000,00	200 000,00	200 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	200 000,00	00'0	00'0	00'0		00'0	200 000,00	00'00	00'0	00'0	00'0
	T – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	Propositions nouvelles	200 000,00	200 000'00	200 000'00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	200 000,00	00'0	00'0	00'0		00'0	200 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0
E DU BUDGET	DEPENSES - DI	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	00'0	00'0				00'0	00'0	00'0		00'0				00'0	00'0	00'0				
	ONNEMENT - [	RAR N-1 (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0			00'0	00'0				
	SECTION DE FONCTIONNEMEN	Budget de l'exercice (2)	100 000,00	100 000,00	100 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	100 000,00	00'0	00'0	00'0		00'0	100 000,00	00'0	0,00	0,00	00'0
	SECTI	Libellé	TOTAL	Charges à caractère général (5)	Terrains à aménager	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	Atténuations de produits	АРА	RSA / Régularisations de RMI	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	Frais fonctionnement des groupes d'élus	Total des dépenses de gestion des services	Charges financières	Charges spécifiques (5)	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	Total des charges financières et spécifiques	Total des dépenses réelles	Virement à la section d'investissement	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	Total des dépenses d'ordre
		Chap. / art.		011	6015	012	014	016	017	65	9859	Total des d	99	29	68	022	Total des c	Total des d	023	042	043	Total des d

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

_	00'0	= Différence ICNE N - ICNE N-1
	00'0	Montant des ICNE de l'exercice N-1
_	00'0	Montant des ICNE de l'exercice

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
  - (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont volées lors de la séance d'adoption du budget. Ceta concerne les AE refatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses impulées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chaptre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
  - (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = Rt 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chaptre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chaptere destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
  (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

=	B2
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		l'exercice (2)	-	nouvelles	=	(RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	100 000,00	00'0	200 000,00	200 000,00	200 000,00
013	Atténuations de charges (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'00	00'0	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	00'0	00'0	00'00	00'0	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
74	Dotations et participations (4)	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante (4)	00,00	0,00	0,00	00'0	00'0
Total des recet	Total des recettes de gestion des services	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0
76	Produits financiers	00'00	00'00	00'00	00'0	00'0
77	Produits spécifiques (4)	00,00	00'0	00'00	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	00,00		00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	ttes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	00'0		0,00	00'00	00'0
Total des recettes d'ordre	ttes d'ordre	100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00

# Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	00'0
Compensation	00'0
Montant net	00'00

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

00'0	00'0
Montant des ICNE de l'exercice	Montant des ICNE de l'exercice N-1

= Différence ICNE N - ICNE N-1

00'0

- Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doil figurer aux articles 775 et 778 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
  - (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simpliffé.
    - (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7522 sera négatif.

ĺ	V – ARRETE ET SIGNATURES	V
Ī	ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 59 Nombre de membres présents : 0 3 1 Nombre de suffrages exprimés : 0 47

VOTES:

Pour: 0 47 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 18 soptembre 825

Présenté par (1). A. Rodeie, le 25 septembre 2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session exali Maire A, lecleux, le 25 septembre 2025 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ABRIC Michel	1
Autrio Michel	A.
ALIBERT Damien	
BASCOUL Chantal	
BAÎSSET Martine	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BENOIT Delphine	D. Denoile
BERLENDIS Philippe	
BEVILACQUA Luc	
BOSC David	(dore
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRAL Jean Michel	13
CLARISSAC Jérôme	12 Lung
COMBES Michel	
COUVELARD Jean-Christophe	7
CROS Ludovic	
DRUART David .	
DRUENE Michel	
ENNADIFI Fatiha	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

FABRE Daniel	
GALEOTE Monique	
GOUDAL Joëlle	
GOUJON Bernard	
GOURMELON Izïa	
GOUTELLE Antoine	
JAHNICH Bernard	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	. 1
LAATEB Claude	for.
LÉVÊQUE Gaēlle	/
MARRES Gilles	dayros
OLIVIER Françoise	
OLLIER Eric	
PAILHOUX Jean-Paul	
PEDROS Isabelle	
PERIGAULT Isabelle	
PRADEL Sophie	
REQUI Jean-Luc	4
RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	
ROIG Frédéric	
ROMERO Sonia	amore
ROMO Christophe	
ROUQUETTE Damien	
ROUVEIROL Valérie	4
SAUVIER Jean-Marc	Savey
SINEGRE Joana	
STADLER Magali	

### COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - EXTENSION ZAE LES R 034,2006.7341,730,735,602,25925\_16-DE Date de réception perfécutive: 30/09/2025 Date de réception perfécutive: 30/09/2025

V ARRETE ET SIGNATURES	٧
ARRETE ET SIGNATURES	Α

SYZ Nathalie	
THERY Clément	
TONON Sandrine	
TRINQUIER Jean	TAV
VALAT Jérôme	l
VALETTE Daniel	
VAN DER HORST Claire	dato
VANEL Véronique	
VENOT Félicien	•
VERDOL Marie-Laure	Cost
VIALA Alain	

26 5 2 1 25
Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le vet de la publication le 🖒 1.25

A, le

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante ; du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Fait à Lo déve, le 25 septembre 2025 le Prési dent, Jean-luc Réqui

LODÉVOIS ET LARZAC

1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40 contact@lodevoisetlarzac.fr www.lodevoisetlarzac.fr